



Mairie de LAHAS

Au village
32 130 LAHAS

Téléphone : 05 62 62 35 13

Messagerie : contact@lahas.fr

Site web : www.lahas.fr

Permanence : lundi et vendredi,
de 13h30 à 17h30



Premier rang, de gauche à droite :

Muriel LEBOURGEOIS, Thierry BIRAN (premier adjoint), Gérard FAURÉ (maire), Jeanine LAÏRLE, Marie-Josée DARRÉ (deuxième adjointe).

Deuxième rang, de gauche à droite :

Laure COSTANTINI, Nicolas DESTIEUX, José SIMORRE, Pierre DANOS (troisième adjoint), Éric MENON, Yves-Marie CORFA.

Les commissions

Commissions externes		Commissions internes	
Syndicat d'électrification	P. Danos, N. Destieux	Agricole	G. Fauré, Y.M. Corfa, T. Biran
Syndicat des eaux (Barousse)	M. Lebourgeois, J. Laïrle, L. Costantini, E. Menon	Bâtiments	M.J. Darré, Y.M. Corfa, E. Menon
Vallée de Gimone	J. Simorre, Y.M. Corfa	Communication	P. Danos, L. Costantini, J. Laïrle
SICTOM	G. Fauré, Y.M. Corfa	Voirie	T. Biran, M. Lebourgeois, J. Simorre
Pays Porte de Gascogne	M. Lebourgeois, L. Costantini		

LAHAS



Compte rendu municipal 2016

Le mot du Maire

Les années se suivent et ne se ressemblent pas.

En 2016, nous n'avons pas planifié de travaux de rénovation de toiture, ou plutôt, nous sommes revenus sur nos idées.

Lors de l'inspection de la toiture de la mairie, les charpentiers ont mis en évidence une faiblesse au niveau de la charpente. La couverture est bonne mais une pièce maîtresse (tirant Ouest) doit être changée ou renforcée. Ils ont d'ailleurs préféré étayer le niveau supérieur au dessus de l'ancienne école dans la foulée. Ce diagnostic a remis en cause notre projet parce qu'une telle rénovation doit s'inscrire dans une démarche économiquement durable.

Les travaux du cimetière, prévus en 2016, sont programmés depuis fin octobre. La zone située entre la chapelle et la route départementale va recevoir le dépositaire, un columbarium et le jardin du souvenir. L'osuaire se trouvera tout à fait à l'Ouest, dans l'enceinte du cimetière. Nous vous rappelons qu'un travail de situation et de repérage des con-

cession est en cours. Il nous reste à créer une

place handicapé et une rambarde de sécurité sur le mur longeant la route.

Notre implication au sein de la 3CAG évolue et la voie de cette dernière se fait toujours plus importante. L'intérêt intercommunal s'affirme de plus en plus, poussé par des directives émanant du Préfet. Pour 2017, la communauté se voit confier l'instruction des dossiers d'urbanisme à la place de la DDT. Elle exerce cette compétence depuis 2016

pour d'autres communes et le service est d'excellente qualité. Elle acquiert de nouvelles compétences, comme la gestion du ramassage des ordures ménagères mais le service est encore assuré par le SICTOM Sud-Est. Ces modifications n'engendrent pas de conséquences sur le fonctionnement de la commune, pour l'instant...

2016 a été marquée par divers événements, l'un d'entre eux, la grippe aviaire représente un risque sanitaire. Le phénomène est de retour,

nous devons être vigilant dans nos pratiques afin de ne pas propager le virus dans nos petites basses-cours. Elles sont une richesse pour bon nombre d'entre nous. Il est probable que la réglementation se renforce dans les prochains jours.

Enfin, nous remercions les personnes qui œuvrent pour faire vivre et dynamiser notre village. Certes, les manifestations festives ne sont pas nombreuses mais elles sont de qualité et garantent d'agréables moments à chaque fois. Elles procurent des occasions de partages bénéfiques à tous. N'hésitez pas à participer. Sans cesse attentifs et dévoués dans la mesure du possible, nous aspirons à la satisfaction de vous tous dans l'intérêt de la commune.

Meilleurs vœux et bonne année 2017.

Gérard FAURÉ



La vie du Conseil Municipal



Élagage des arbres au village

Le Conseil Municipal s'est réuni à six reprises cette année.

L'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) que nous avons bâti prévoit la mise aux normes de la salle des fêtes,

pour la partie sanitaires notamment. Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Gers a été contacté, le rapport de préconisations a été rendu il y a quelques jours. Les décisions d'investissement seront prises au premier conseil municipal de 2017.

La vitesse des véhicules traversant le village nous inquiète, un relevé a été réalisé en septembre grâce à la pose d'un radar indiquant la vitesse. Les mesures sont en

cours d'analyse et à ce jour les services de la DDT n'ont émis aucune proposition.

Les derniers jours de l'année ont été l'occasion de réaliser des travaux d'élagage au village. Les arbres autour de la salle des fêtes ont été étêtés pour apporter de la lumière au bâtiment et éviter les feuilles sur le toit. Un chêne mort qui menaçait de tomber sur la VC5 a également été abattu, un autre sur la VCI élagué.

« L'agenda d'accessibilité programmée se poursuit. »

Résumé du budget : recettes

Chapitres	Désignation	Réalisé 2016	
Investissement	10	Dotations, fonds divers	3 964,19 €
	13	Subventions d'investissement	8 028,11 €
	<i>Total investissement</i>		11 992,30 €
Fonctionnement	70	Produits de services	814,63 €
	73	Impôts et taxes	44 105,00 €
	74	Dotations et participations	73 922,77 €
	75	Autres produits de gestion courante	8 330,21 €
	<i>Total fonctionnement</i>		127 172,61 €
<i>Excédent cumulé 2015</i>		156 145,67 €	
<i>Total général</i>		283 318,28 €	

Les nouveaux habitants 2016

Nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles familles sur la commune :

- Perrine et Florian BERNARD (au soulan du Château)
- Sabine et Silvain FONTAINE (au soulan d'Engourdin)
- Charlotte OUZILLEAU et Benjamin LABATY (au village)

Invitation vœux 2017

Nous vous donnons rendez-vous à la salle des fêtes le dimanche 15 janvier 2017 à partir de 15h pour la présentation des vœux du Conseil Municipal.



Le discours de Gérard Fauré lors des vœux 2016.

Photos salle des fêtes

Un petit concours photo a été lancé pour trouver des clichés destinés à être exposés à la salle des fêtes. La publicité avait été faite dans l'annonce de la fête des voisins.

Six photos ont été sélectionnées le 29 mai, elles ont ensuite été



Vote pour les photos.

tirées par un laboratoire photo de Toulouse. Les agrandis-

sements ornent à présent les murs de la salle des fêtes.

Vivre ensemble

Le Comité des Fêtes en Campagne continue de proposer quelques animations au cours de l'année.

La fête des voisins a réuni une cinquantaine de personnes le 29 mai à midi. Le principe de l'auberge espagnole est simple : chacun apporte un plat (salé, sucré, ou les deux) ainsi qu'une boisson. Tout est mis en

commun et chacun déguste ce dont il a envie. Le Club Ami dispose de la salle des fêtes tous les mercredis en fin d'après-midi et propose des séances de Yoga, qui attirent de plus en plus d'adeptes.

Le Club Ami dispose de la salle des fêtes tous les mercredis en fin d'après-midi et propose des séances de Yoga, qui attirent de plus en plus d'adeptes.



Les tables de la fête des voisins, à l'intérieur cette année.

« Le Comité des Fêtes en Campagne continue de proposer des animations. »

Fête locale



On s'active en cuisine pour préparer les salades

La fête du village s'est déroulée cette année les 13 et 14 août 2016.

Après deux éditions particulièrement difficiles d'un point de vue météorologique, le temps était particulièrement clé-

ment cette année. Le samedi soir, 130 repas ont été servis, avec du

poulet en plat de résistance.

Les participants ont pu écouter un orchestre mariachi.

Le dimanche, le traditionnel concours de pé-

tanque a vu s'affronter une quinzaine d'équipes sous un franc soleil.



La salle (comble) au rythme de l'orchestre mariachi.

Résumé du budget : dépenses

Chapitres		Désignation	Réalisé 2016
Investissement	21	Immobilisations corporelles	5 071,20 €
	<i>Total investissement</i>		5 071,20 €
Fonctionnement	011	Charges à caractère général	14 607,19 €
	012	Charges de personnel	20 996,66 €
	014	Participation communauté de communes (3CAG)	18 239,45 €
	65	Autres charges de gestion courante	37 453,48 €
		<i>Total fonctionnement</i>	91 296,78 €
		<i>Total général dépenses</i>	96 367,98 €

« Nous clôturons 2016 avec

un excédent cumulé d'environ 230 000 € »

Quelques commentaires...

Ce résumé fait apparaître les grandes lignes du budget de la commune.

En recettes d'investissement, le chapitre 10 concerne le fonds de compensation TVA et la taxe d'aménagement (perçue sur les nouvelles constructions). Le chapitre 13 comprend la subvention d'équipement et la participation pour voies et réseaux (investissement fait par la commune pour l'aménagement des terrains constructibles, dont une

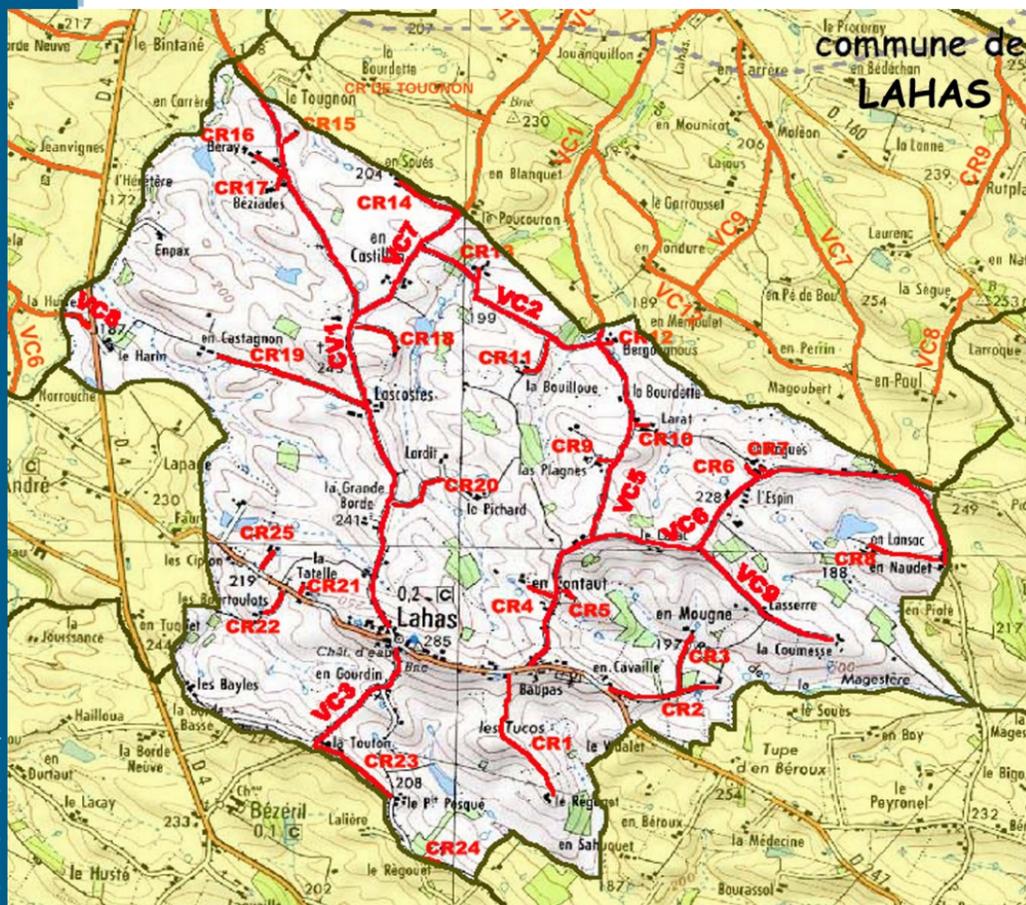
partie est récupérée à chaque vente de terrain).

L'aménagement du cimetière a été voté le 12 août. Il s'agit de réaliser un ossuaire, un dépositaire communal, un colombarium et un jardin du souvenir. Les travaux ont été attribués à l'entreprise Delfini pour un montant de 11 903,52 € HT. Quelques modifications ont été apportées, retardant le début des travaux que nous espé-

rons en janvier 2017. Il est à noter que cet investissement n'est pas comptabilisé dans le budget ci-contre.

Nous restons à votre service pour toute précision complémentaire que vous souhaiteriez obtenir sur ce budget.

Voirie



« Des travaux de goudronnage ont été réalisés sur les voies communales 6 et 7, ainsi que sur le chemin rural 2. »

En 2016, des travaux de voirie ont été réalisés sur la commune : purge sur la VC6 au lieu dit Au Calac, reprofilage sur la VC7 et couche de roulement sur le CR2.

C'est la communauté de communes des coteaux d'Arrats Gimone qui prend en charge ces travaux, après décision conjointe du délégué de la 3CAG et du maire.

Le montant TTC investi cette année est de 33 799,19 €.

Couverture Internet très haut débit



Le département du Gers s'est engagé dans un plan de montée en débit. Ainsi, chaque abonné devrait à terme bénéficier d'un débit supérieur ou égal à 8 Mbits/s.

Pour cela, plusieurs technologies sont possibles : ADSL via la ligne téléphonique classique, réseau hertzien (via le château d'eau de La-

has par exemple) ou satellite (lorsque les deux pre-

mières technologies restent inaccessibles).

La fibre optique est actuellement en cours de déploiement dans le Gers, elle ne vise pas directement l'abonné (la fibre à notre domicile rural, trop coûteuse) mais le cœur des villages. Ainsi, la montée en débit d'un répartiteur bénéficie aux logements qui y sont rac-

cordés via la ligne téléphonique classique, les débits pouvant alors grimper à 95 Mbits/s selon la distance.

Le sous-répartiteur de Bézéril a profité de cette installation au cours de l'année, ceux de Montiron (pour les abonnés du nord de notre commune) et de Noilhan doivent suivre en 2017. Des travaux sur la VC3 ont ainsi été réalisés cet été, la fibre optique alimentant Noilhan devrait passer par notre village.

« Visitez le site internet www.lahas.fr pour suivre la vie de la commune. »

Site Web de la commune

Le site internet évolue petit à petit.

Les actualités sont mises à jour régulièrement pour vous permettre de suivre la vie de la commune (conseils municipaux, cérémonies...)

Retrouvez-nous sur www.lahas.fr

